

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Créteil, le 10 décembre 2021

Covid-19 : la campagne vaccinale pour le rappel se renforce dans le Val-de-Marne

Alors que la situation sanitaire continue de se dégrader dans le Val-de-Marne comme sur le reste du territoire national, la capacité vaccinale est portée à 90 000 doses dans le département pour la semaine prochaine, dont 70 000 pour les centres de vaccination ambulatoires. La montée en charge se poursuit pour permettre au maximum de val-de-marnais le souhaitant de se voir administrer le vaccin, que ce soit pour le rappel ou pour une première dose. Après l'ouverture au début du mois des centres de vaccination ambulatoires de Saint-Maur-des-Fossés et de Chevilly-Larue, un nouveau centre ouvre ses portes à Bonneuil-sur-Marne à compter du 16 décembre, portant le nombre de centres à 19 dans le département.

La situation épidémique en Île-de-France continue de se dégrader, avec un taux d'incidence cette semaine dans le Val-de-Marne de 435 pour 100 000 habitants au 8 décembre contre 289 au 1^{er} décembre. Face à la montée de la pression hospitalière, l'ARS Île-de-France a activé le plan blanc le 8 décembre dans les établissements de santé.

Dans ce contexte, la Préfecture du Val de Marne et la délégation départementale de l'ARS rappellent la nécessité de respecter les gestes barrières, de mettre en œuvre le passe sanitaire et d'inciter à la vaccination pour conserver la maîtrise de l'épidémie.

Parallèlement, les contrôles de la bonne application du passe sanitaire dans les établissements recevant du public sont renforcés. Il est rappelé en outre que depuis ce matin et jusqu'au 6 janvier, les discothèques seront fermées et les activités de danse interdites dans les bars et restaurants.

S'agissant de la vaccination, le renforcement s'appuie sur une mobilisation générale des collectivités, des services de l'État et des professionnels de santé dans les centres comme en ville. La Préfète et le directeur départemental de l'ARS remercient l'ensemble de ces acteurs.

La montée en charge des capacités vaccinales repose sur trois axes :

1) le renforcement des capacités des centres de vaccination avec une adaptation de leurs horaires et jours d'ouverture.

Le Val-de-Marne compte, pour cette campagne de rappel, **19 centres de vaccinations ambulatoires** soit l'un des nombres les plus élevés d'Île-de-France : 16 initiaux (Alfortville, Arcueil, Champigny-sur-Marne, Choisy-le-Roi, Créteil, Fontenay-sous-bois, Ivry-sur-Seine, Le Kremlin-Bicêtre, L'Hay-les-Roses, Maisons-Alfort, Nogent-sur-Marne, Orly, Sucy-en-Brie, Villeneuve-Saint-Georges, Saint-Mandé, Vitry-sur-Seine), auxquels s'ajoutent le centre de Saint-Maur-des-Fossés (réouverture au 2 décembre), celui de Chevilly-Larue (ouverture au 6 décembre) et de celui de Bonneuil-sur-Marne (réouverture le 16 décembre).

2) l'organisation d'opérations ciblées et ponctuelles de vaccination sans rendez-vous.

Après Villiers-sur-Marne le 30 novembre, 430 injections ont été réalisées à Joinville le Pont le 1er décembre et 430 à Boissy-Saint-Léger le 2. D'autres actions de ce type sont prévues sur le mois de décembre dans plusieurs villes du département.

Par ailleurs de multiples actions de sensibilisation sont menées dans les villes du département (distribution de masques, d'autotests, aide à la prise de rendez-vous sur Doctolib).

3) la mobilisation croissante des acteurs de ville : médecins libéraux, infirmiers et pharmaciens.

Dans le Val-de-Marne, plus de 660 professionnels de santé sont mobilisés et ont, pour la semaine du 29 novembre, réalisé près de 20 000 injections, en progression de 65 % par rapport à la semaine précédente (12 000).

La liste des endroits où se faire vacciner est disponible sur le site internet :

<https://www.sante.fr/cf/centres-vaccination-covid/departement-94-val-de-marne.html>

Les rappels vaccinaux sont effectués uniquement avec des vaccins à ARNm (Moderna ou Pfizer-BioNTech). Ces deux vaccins peuvent être utilisés quel que soit le vaccin utilisé dans le cadre du premier schéma vaccinal (le vaccin Pfizer-BioNTech est recommandé pour les personnes de moins de 30 ans).

Plus d'informations sur la stratégie nationale de lutte contre la Covid-19 :

<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>